

# Conseil Municipal

## Compte-rendu sommaire du 5 avril 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Madame Catherine CUINET. Madame Sandrine DARTEVELLE est secrétaire de séance. Tous les conseillers sont présents sauf Madame Adriana DOMERGUE qui donne pouvoir à Madame Catherine CUINET.

Le conseil débute à 20h15 par la lecture du compte-rendu de la séance du 2 mars 2016 qui est approuvé à l'unanimité.

### Ordre du jour

Travaux Ancien Groupe scolaire : choix des options  
Travaux Ancien Groupe scolaire : appel d'offres et commission  
Assainissement - diagnostic: étude de l'offre de JD BE  
Cours d'eau La Guillotte : devis de travaux  
Achat de panneau de voirie  
Fleurissement du village  
CAGB : groupement de commande permanent  
Vote des taxes locales 2016  
Comptes de gestion 2015  
Comptes administratifs 2015  
Affectations des résultats sur les budgets 2016  
Budgets primitifs 2016  
Questions diverses

### Délibérations :

#### 1/ Travaux Ancien Groupe scolaire : choix des options et appel d'offres

Le Conseil Municipal de La Vèze, après présentation de l'avant-projet concernant la rénovation du bâtiment « ancienne mairie/groupe scolaire » valide la poursuite du projet sur la base d'un montant de travaux estimé à 307 000 H.T, et le programme de travaux suivant : réfection complète de la couverture zinguerie, amélioration thermique de 2 logements, création d'un logement dans l'ancienne mairie, rénovation de locaux administratifs, installation d'une chaudière à pellets et adaptation des réseaux de raccordement, et autorise Madame le Maire à organiser la publicité et mise en concurrence des marchés de travaux relatifs à cette opération, par le biais d'une procédure adaptée selon les dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

**pour : 8 contre : 0 abstention : 1**

#### 2/ Assainissement - diagnostic: étude de l'offre de JD BE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte le devis présenté par le bureau d'études JD BE pour la réalisation du diagnostic du réseau assainissement de la commune, d'un montant de 11820 € HT, soit 14184 € TTC.

**pour : 9 contre : 0 abstention : 0**

#### 3/ Cours d'eau La Guillotte : devis de travaux

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Christian PASCAL et délibéré, accepte de réaliser les travaux sur le cours d'eau La Guillotte. Ces travaux seront effectués en partie par l'entreprise PILLOT pour la somme de 735 € HT, soit 882 € TTC, le restant par l'agent communal.

**pour : 9 contre : 0 abstention : 0**

#### 4/ Achat de panneau de voirie

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte le devis de l'entreprise SIGNATURE pour l'achat d'un panneau d'agglomération EB10 d'un montant de 177 € HT, soit 212.40 € TTC.

**pour : 9 contre : 0 abstention : 0**



Considérant le besoin de financement en investissement, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 73832.64 € au compte 1068 et le solde de l'excédent de fonctionnement, soit 167 990.62 € au compte R002

**pour : 9 contre : 0 abstention : 0**

### **Budget Assainissement**

Résultat de clôture en fonctionnement :	+ 31 184.91 €
Résultat de clôture en investissement :	+ 28 290.52 €
Restes à réaliser - dépenses :	- 169.40 €
Restes à réaliser - recettes :	<u>+ 22 925.00 €</u>
Résultat :	51 046.12 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent d'investissement, soit la somme de 28290.52 € au compte R001 et l'excédent de fonctionnement, soit la somme de 31 184.91 € au compte R002

**pour : 7 contre : 0 abstention : 2**

### **Budget CCAS**

Résultat de clôture en fonctionnement :	+ 22.77 €
---	-----------

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit la somme de 22.77 € au compte R002

**pour : 8 contre : 0 abstention : 1**

### **11/ Budgets primitifs 2016**

Le Conseil Municipal vote les budgets 2016 comme suit :

#### **CCAS**

**fonctionnement** équilibré à 2 900 € en recettes et en dépenses.

**pour : 9 contre : 0 abstention : 0**

#### **ASSAINISSEMENT**

Fonctionnement : dépenses : 27 910 € recettes : 65 009 €

Investissement : dépenses : 66 568 € recettes : 88 285 €

**pour : 9 contre : 0 abstention : 0**

#### **COMMUNE**

Fonctionnement : dépenses : 314 779 € recettes : 431 536 €

Investissement : dépenses : 532 681 € recettes : 532 681 €

**pour : 9 contre : 0 abstention : 0**

### **INFORMATIONS**

#### **SYTTEAU :**

- Le service SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est proposé systématiquement aux communes qui adhèrent au SYTTEAU. Un courrier d'information sera envoyé aux administrés dont la maison n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif.

- Le coût des travaux de la traversée sous le tunnel SNCF est ramené à 200 000 € HT dont 10 % à la charge de la commune.

Vie Municipale :

Madame le Maire expose la situation actuelle rencontrée avec un Adjoint au Maire qui met en difficulté le Conseil Municipal. Ce dernier estime que Madame le Maire « n'est pas à la hauteur » de sa fonction, tout en la critiquant publiquement. Madame le Maire rappelle son entière légitimité à diriger la commune et reprecise les rôles de chacun au sein du Conseil Municipal.

Fin de la séance à 23h00

Vu pour être affiché le 7 avril 2016, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

*(Sceau de la mairie)*

*(Signature)*